

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

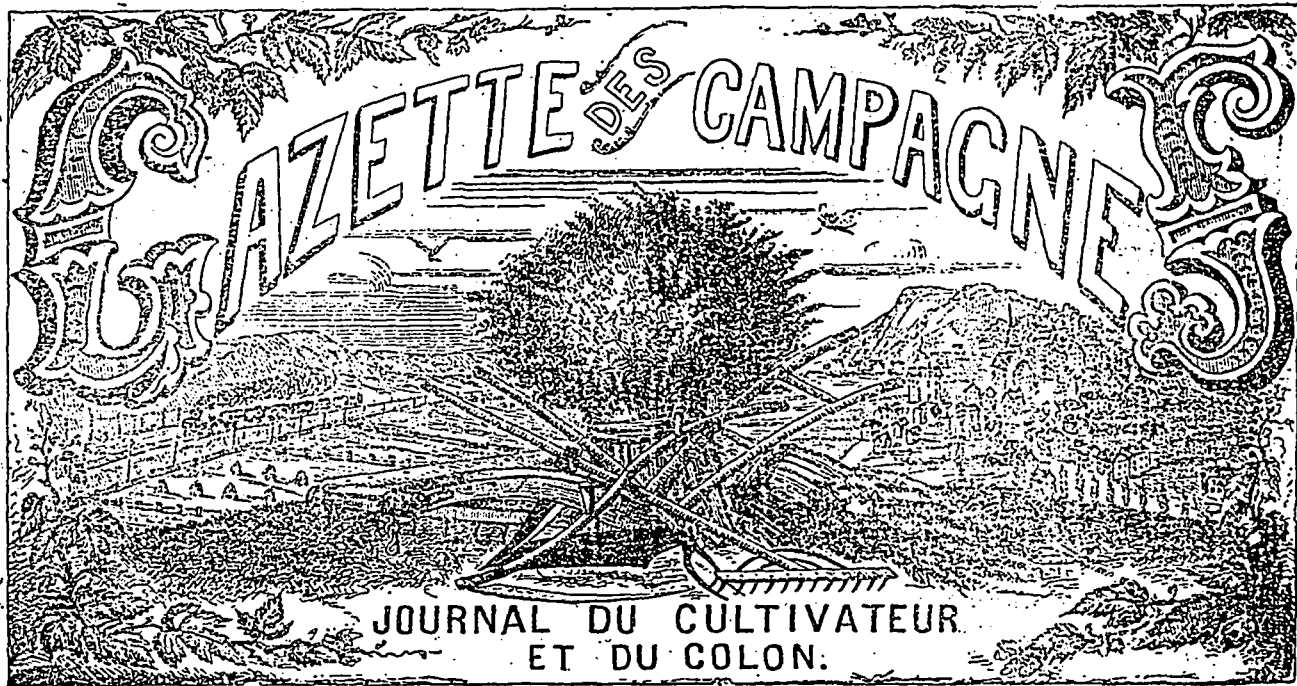
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Amédée Marsan édit. L'Assomption



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
 Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Protestation des catholiques des différents pays de l'Europe, sur la situation actuelle de Notre Saint Père le Pape Pie IX.—Le Mois de Marie.—Missions catholiques romaines.—50^e anniversaire du vénérable Pontife Pie IX, à la dignité d'Evêque.

Causerie agricole : Des amendements des jardins : Fumier de cheval, de vache ou de loup, de cochon, de mouton, de pigeon et de volaille ; urine ; terreau ; amendements.

Sujets divers : La science du ménage : Résultats de la science des détails ; qualités de la science des détails ; avoir de la mémoire, de la tête et une humeur égale ; portrait d'une femme prévenante.—Application de l'engrais liquide dans les jardins.—Chauler le blé de semence.—Préparation de la semence de blé.—Soins nécessaires aux blés pendant qu'ils sont en terre.

Choses et autres : L'Exposition Provinciale à Québec.—Exportation des chevaux en Angleterre.

Bibliographies : Petite faune entomologique du Canada, par M. l'abbé Provancher, en vente chez M. C. Darveau, imprimeur à Québec.

Recettes : Purée de potiron ou citrouille.—Moyen d'enlever aux matériaux combustibles la propriété de développer des flammes, dans le cas d'incendie.

Dans le cours du mois de mai, nous expédierons infailliblement les numéros manquants de la Gazette des Campagnes à ceux qui nous en ont fait la demande. Les différentes années de la Gazette étant placées dans un hangar, il nous a été impossible durant l'hiver de les collationner, car nous aurions été obligé de faire ce travail au froid.

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.

REVUE DE LA SEMAINE

Nous empruntons au *Nouveau-Monde* le résumé suivant des dernières nouvelles d'Europe.

“ Dans cet état de choses, dit Pie IX en parlant de la situation que la Révolution fait au Saint-Siège. Nous ne croyons rien de plus opportun, et Nous ne désirons rien avec plus d'ardeur que de voir ces mêmes pasteurs, qui nous ont donné tant de preuves de leur union dans la défense des droits de l'Eglise et de leur bonne volonté à l'égard du Siège apostolique, exhorter les fidèles qui leur sont confiés à se servir de tous les moyens que les lois de chaque pays mettent à leur disposition pour agir avec empressement auprès de ceux qui gouvernent, afin que ceux-ci considèrent avec plus d'attention la pénible situation faite au Chef de l'Eglise et prennent des résolutions efficaces pour écarter les obstacles qui s'opposent à sa pleine indépendance.” (Allocution *Luctuosus exagitati*, 12 mars.)

En Italie, en France, en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Autriche, en Espagne et en Allemagne, pasteurs et fidèles ont entendu la voix du Saint Père et répondent avec empressement à ses exhortations.

En Italie les pétitions adressées au Sénat paraissent avoir eu pour effet de retarder l'adoption de la loi sur les abus du clergé. On dit que la junte centrale de la Chambre haute aurait approuvé le rapport du sénateur Lampertico, qui propose de renvoyer l'examen de la loi à la discussion du code pénal. Les radicaux injurient le Sénat et cherchent à l'immoler; toutes sortes d'intrigues se nouent dans les loges pour forcer la main aux cléricaux, qui retarderaient ainsi l'abolition de l'ancien régime.” Certes la résistance du Sénat est bien timide, mais les pétitions, déjà jointes à celles

qui lui ont inspiré cette résistance, pourront la rendre plus courageuse.

En France, outre Mgr. l'évêque de Nevers, qui a ordonné un *triduum* de prières et de processions aux intentions du souverain Pontife, et écrit à M. le Maréchal de MacMahon la lettre qu'on connaît, S. Em. le cardinal archevêque de Cambrai, Mgr. l'évêque d'Arras, son frère, et Mgr. Treppel, évêque d'Angers, ont publié chacun une lettre pastorale signalant aux fidèles la douloureuse situation que le pape a dénoncé au monde entier dans son allocution du 12 mars. Répondant à l'appel du St Père et des évêques, les catholiques signent dans toute la France, une pétition à M. le Maréchal de MacMahon, au Sénat et à la Chambre des députés. Les catholiques (est-il dit dans cette pétition, "vous demandent d'employer tous les moyens en votre pouvoir pour faire respecter l'indépendance du Saint Père, sauvegarder son administration et assurer aux catholiques de France l'indispensable jouissance d'une liberté plus chère que toutes les autres: celle de leur conscience et de leur foi."

En Belgique, le *Courrier de Bruxelles* en annonçant pour le 21 avril la neuvième assemblée de la fédération des cercles catholiques, déclarait que l'assemblée donnerait à ses résolutions un caractère politique. "Nous voulons parler," disait-il, d'un pétitionnement à organiser dans le pays entier pour signaler au gouvernement catholique la situation actuelle de N. S. P. le Pape, menacé et atteint déjà dans son indépendance spirituelle par les lois italiennes dirigées contre la liberté du clergé, de l'épiscopat et de la papauté. La dernière allocution pontificale fait un devoir aux citoyens catholiques belges d'employer tous les moyens légitimes pour amener le gouvernement, qui doit protéger la liberté de leur conscience et de leur religion, à prendre en main d'une façon efficace, la défense des intérêts vitaux, de la société et de la civilisation chrétienne."

Sans attendre la réunion des cercles catholiques, les habitants de Gand ont mis en circulation une pétition au roi. Le *Bien Public* ajoute que cette pétition "se couvre de signatures."

Les catholiques d'Allemagne ont rédigé et publié une protestation des plus énergiques contre les lois italiennes. Cette protestation est signée d'un grand nombre de catholiques des plus influents et occupent de très hautes positions sociales. Les journaux catholiques invitent leurs coreligionnaires à signer en masse.

L'attitude des catholiques aurait déjà produit un bon effet, si l'on en croit une correspondance de Rome, le 1er avril, adressée au *Cittadino* de Gênes. "Je puis, dit le correspondant de ce journal, affirmer sans crainte d'être démenti, qu'en ce moment a lieu un échange d'observation entre les puissances catholiques et le gouvernement italien au sujet de la condition faite et de celle qu'on voudrait faire au Pape."

Quoiqu'il en soit de la condition faite et de celle que la Révolution voudrait faire au pape, admirons le courage, l'énergie et la confiance de Pie IX, en écoutant les paroles que Sa Sainteté a prononcées à l'audience, donnée le Samedi Saint, à plus de 900 pèlerins.

"Prions beaucoup, a dit Pie IX, recevons souvent le pain des forts. Je prie pour vous; vous, priez pour l'indigne vicario de Jésus-Christ. Prions ensemble et ne craignons rien. La tempête affreuse qui soulève les flots tumultueux autour de la barque de Pierre ne pourra la submerger. Dieu lui-même guide cette barque à travers les courils, et quand son heure sera venue, il imposera silence aux

vents et aux flots. La mer redeviendra calme, et l'Eglise triomphante apparaîtra plus belle et plus éblouissante que jamais."

Catholiques, prions donc beaucoup, comme Pie IX nous le recommande, afin de voir cesser bientôt la guerre insensée, injuste et acharnée dont l'Eglise est assaillie de tous côtés. A la prière joignons "les résolutions les plus efficaces pour écarter autant qu'il est en notre pouvoir, les obstacles qui s'opposent à la pleine indépendance du Saint Père, car nous voulons que sa voix parvienne jusqu'à nous sans entraves quelles qu'elles soient.

Prions surtout pendant le mois de Marie; associons nos prières à celles des catholiques de l'Univers entier pour que la Vierge Marie accorde au Souverain Pontife sa puissante protection. Pénétrons-nous de l'immense protection que la Sainte Vierge fait accorder à ceux de ses enfants qui l'invoquent pendant le mois qui lui est consacré. M. Louis Venillot, écrivain catholique, parle en ces termes du mois de Marie:

"Nous voici au mois de mai, consacré à la Mère de Dieu, et qui doit être cher à ses enfants. N'est-il pas vrai, bienveillants lecteurs, que vous allez vous efforcer de rendre de nouveaux hommages à la Reine du Ciel, et de passer saintement ce saint mois.

Laissez moi tout d'abord poser quelques questions.

Quand le mois de Marie a-t-il commencé?

Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine de la touchante dévotion du mois de mai, consacré à Marie. Plusieurs savants l'attribuent à St. Philippe de Néri, si dévoué au salut des âmes et si zélé pour répandre partout le culte de l'auguste Mère de Dieu. Ce fut dans l'intérêt de la jeunesse qui lui fut toujours chère, que notre saint commença ces pieux exercices afin de la retenir dans le chemin du devoir, à une époque où la fougue des passions semble augmenter.

C'est donc en Italie terre privilégiée où la religion a son trône, et où l'auguste Mère de Dieu reçoit les plus touchants hommages, que la dévotion du mois de Marie, cette consécration du plus beau mois de l'année à la meilleure et à la plus belle des créatures, a pris naissance.

L'institution du mois de Marie dit Nicolas, est peut-être nouvelle dans sa coutume; mais comme tout ce qui est catholique, elle est ancienne dans son esprit; et les paroles du Sacré Cantique, que l'Eglise n'a cessé d'appliquer à Marie, sont le témoignage de cet antique esprit qui associe le réveil de la grâce à celui de la nature, et qui oppose le culte de la pureté aux séductions des créatures et à la fermentation des sens. Le mois de Marie est admirablement placé à cette époque climatique de l'année, comme préservatif et antidote contre les venins du serpent, selon l'ancienne doctrine de l'Eglise. Au surplus, ce rapport du printemps de la nature avec celui de la grâce de Marie est trop vrai pour ne pas avoir été senti de tout temps et on en trouve un intéressant témoignage dans un vieux chapitre de l'ancienne abbaye de Cluny, au milieu d'un auréole, la figure de la Sainte Vierge autour de laquelle on lit ce gracieux hexamètre.

Avec les premières fleurs le printemps ramène (pour Marie) les premiers honneurs."

Qu'est-ce qu'il y a à faire pour sanctifier le Mois de Marie?

Assistez à la sainte messe tous les matins, si vous le pouvez, ou au moins le samedi. Si les offices se font publiquement le soir, dans votre église, faites vous un devoir de n'y pas manquer.

“ Offrez chaque matin vos actions de la journée à Marie pour qu'elle les présente à son divin Fils ; associez vous en même temps à tous les hommages qui seront rendus à la Sainte Vierge dans le cours de la journée, dans l'univers entier.

“ Répétez souvent pendant le jour quelques courtes aspirations à Marie, comme “ Doux cœur de Marie soyz mon salut, ” à laquelle sont attachés 300 jours d'indulgence chaque fois.

“ Surtout n'oubliez pas de communier saintement pendant ce mois.

“ L'essentiel c'est de persévérer tout le mois dans les pratiques adoptées par vous, au commencement du mois. Ce que demande Marie, répétait le bienheureux Berchmans, c'est peu de chose : le plus petit hommage, pourvu qu'il soit persévérant.

“ Les bonnes mères de familles doivent préparer, dans la chambre la plus propre de la maison, un petit autel, entouré de fleurs et d'images, où sera placée une statue de Marie. Chaque soir on allumera quelques lumières dans ce petit oratoire, et la famille s'y réunira pour faire en commun les exercices du mois de Marie. On pourrait chanter un cantique, réciter le chapelet, etc. c'est ainsi que l'on formera les enfants à la piété envers Marie.

“ Mais surtout, mères chrétiennes, que votre autel soit le plus beau possible, afin d'y attirer vos enfants, et que vos prières ne soient pas trop longues, afin de ne pas les fatiguer et les dégoûter.

“ Quels avantages retirons-nous à faire le mois de Marie ?

“ D'abord, je n'ai pas besoin de dire que cette pieuse dévotion est une bénédiction pour les particuliers comme pour les familles.

“ Par le orit du 21 mars 1815, Pie VII, de sainte mémoire, accorde à tous ceux qui feront chaque jour, pendant le mois de Marie, quelques prières publiques ou particulières, ou quelqu'autre œuvre de piété en l'honneur de la Sainte Vierge, 300 jours d'indulgence plénière pour le jour qu'ils voudront choisir dans le mois, à condition qu'ils se confesseront, communieront et prieront pour les besoins de l'Eglise. Ces indulgences sont toutes applicables aux âmes du purgatoire.”

— Un journal américain protestant faisait dernièrement la remarque suivante :

“ Les protestants sont effrayés de l'étendue des missions catholiques romaines. Dans un récent meeting tenu en Angleterre par la Société des missionnaires Wesleyens, le Rév. Josiah Cox a fait un parallèle énergique entre les travaux des missionnaires catholiques et les travaux des missionnaires protestants dans le Levant.

“ On a dit que l'on ne comptait que 132 missionnaires pour toutes les églises protestantes d'Amérique, d'Allemagne et de la Grande Bretagne, tandis que les catholiques comptent 510 missionnaires évêques ou prêtres indigènes, travaillant tous à répandre leur foi, sans compter plus de 800 prêtres au Japon, au Thibet, en Cochinchine, au Tong King et autres lieux où, à l'exception de deux missionnaires américains, les protestants n'ont aucune mission.”

— Voici ce que nous lisons dans le *Courrier de St. Hyacinthe*, au sujet du 50e anniversaire de l'élevation du Venerable Pontife Pie IX, à la dignité d'Evêque :

“ Dans quelques jours l'univers catholique sera appelé à honorer un anniversaire bien célèbre et unique, croyons-nous, dans les fastes de l'Eglise. Ceux qui depuis tant d'années admirent les vertus et le glorieux pontificat de Pie IX se-

ront invités à célébrer le 50e anniversaire de son élévation à la dignité d'Evêque.

“ De toutes les parties du monde accourent à Rome des pèlerins pour présenter aux pieds du Souverain Pontife les vœux des fidèles. Dans tous les cours écoliers au grand jour les chants de triomphe et de reconnaissance.

“ Notre chère patrie, si dévouée au Saint Siège aura ses représentants dans la capitale du monde catholique.

“ Il serait convenable que le peuple canadien, le jour de cet anniversaire mémorable, s'associe à la joie universelle et témoigne par des démonstrations publiques les sentiments qui l'animent envers le grand Pape.

“ Nous espérons que les catholiques seront de ce jour une fête particulière et les réjouissances ne devraient point faire défaut. Il devrait y avoir, outre les prières à l'Eglise, illumination générale dans toutes les villes de notre province (même dans nos campagnes). A l'âge où est rendu Pie IX, c'est probablement la dernière grande manifestation que le monde catholique sera appelé à lui faire. Il faut que le souvenir de ses noces d'or se perpétue dans les cœurs de tous les fidèles, et que nos enfants, lors que nous serons légués à la tombe, puissent eux aussi se rappeler d'avoir participé à cette grande fête.”

CAUSERIE AGRICOLE

DES AMÉLIORATIONS DES JARDINS.

Tout est terre ou originaire de la terre ; comme est le principe de tous les êtres, elle en est aussi le terme et la fin. Tout redevient terre pour reparaitre en suite sous une forme, s'y replonger enfin et s'y confondre.

Quelque bonne que la terre du potager puisse être de sa nature, elle s'appauvrit insensiblement par une déperdition continuelle ; les principes végétaux diminuent ; les plantes moins nourries, n'ont plus d'emboupoint et languissent. La terre se fatigue à nourrir les mêmes plantes ; le jardinier emploiera le moyen général et fort simple de ne pas ennuier le terrain, en lui donnant plusieurs fois de suite la même espèce de plantes à nourrir.

Mais ce moyen seul ne suffit pas, et n'empêche point le fonds de s'appauvrir insensiblement, ses sels s'épuisent par la durée de cet usage.

En parlant des qualités de la terre, un des moyens des plus utiles à bien des égards est l'addition ou l'apport de quelque terre vierge ou terre neuve, comme on voudra l'appeler. Cette manière d'enrichir un potager, par l'addition d'une nouvelle terre, est plus parfaite, et ses bons effets sont de plus longue durée. Ces raisons ont décidé un grand nombre de jardiniers à rejeter absolument du potager les fumiers produits par les animaux, et à n'y admettre pour engrais que ceux qu'on peut tirer de la terre même, comme par le changement du fonds, ainsi qu'on vient de dire ou par l'engrais que fournit la putrefaction des plantes qui ont fait leurs cours, et seraient inutiles. Les végétaux produits dans de pareilles terres sont plus naturels et plus sains.

Mais comme le moyen de bonifier un jardin ou de le soutenir dans un bon état par le changement de sa terre ou par le mélange d'une nouvelle, n'est pas possible à la plupart des cultivateurs, la ressource commune et la plus ordinaire est celle que fournissent les fumiers ; leur usage cependant a donné lieu à une grande diversité d'opinions, soit pour déterminer la qualité de ces fumiers, soit pour l'emploi de chacun d'eux en particulier. On n'en dira ici qu'autant que cela peut se rapporter au potager en attendant de spécifier quel

fumier est préférable pour la plante qui en demandera. Pour rendre cette application à propos et la rendre utile, il faut connaître les différentes espèces de fumier, et la qualité de chaque.

Fumier de cheval.—C'est avec ce fumier qu'on fait les couches chaudes, et il est préférable pour certaines plantes; il convient en général à toutes celles du potager. Il pourrit difficilement; mais on peut avancer sa décomposition en l'arrosant avec de la lessive ou avec des eaux de cuisines; ce fumier à demi pourri fournit une chaleur plus ou moins grande, suivant qu'il y a plus ou moins de litière mêlée; et quand il a été exposé un temps à l'air, il fertilise merveilleusement les terres fortes et humides. Quand on dit que ce fumier doit avoir été exposé quelque temps à l'air, ce n'est pas à dire qu'il faille l'y laisser jusqu'à ce qu'il soit entièrement consumé, et qu'il ait perdu la plus grande partie de sa chaleur.

Fumier de vache ou de bœuf.—C'est le fumier le moins échauffant de tous; ce sont les endroits secs et sablonneux qui s'en accommodent avec le plus d'avantage. Il rend la terre plus grasse et plus matérielle, et par ce moyen empêche que les grands hâles du printemps et les grandes chaleurs de l'été ne l'altèrent aisément.

Fumier de cochon.—Ce fumier est d'une substance très-légère et fort méliore; aussi ne l'emploie-t-on que mêlé à d'autres, et encore en petite quantité.

Fumier de mouton.—Ce fumier employé tout récent, et en grande quantité, peut devenir un poison mortel pour un grand nombre de plantes, à cause de sa grande chaleur; il abonde en un sel naturellement âcre et piquant, de sorte que, si l'on en fait usage sans prudence, et lorsqu'il est encore nouveau, l'eau qui passe par-dessus, loin de le corriger réveille sa vivacité, l'emporte avec elle, et la communique aux racines qu'il échauffe au point de les brûler. Quand cet accident commence à s'annoncer, pour en arrêter le désordre, on arrose abondamment; mais il est bien difficile alors de sauver les plantes, c'est pourquoi on doit user de précaution avec économie, même lorsqu'il a perdu sa force, où le répandra à découvert sur la terre.

Fumier de pigeon.—C'est le plus chaud de tous; il faut qu'il soit distribué par une main discrète, en saison convenable, en quantité modérée, à des terres qu'on veut dégorger; il est d'un grand usage pour le potager dans le cas où il s'agit de hâter les productions.

Fumier de volaille.—Ce fumier ne diffère pas beaucoup du précédent, ayant à peu près la même force; c'est pourquoi il faut le ménager, et ne l'employer qu'avec l'humidité soit du ciel, soit de la terre.

Urins.—Il faut la répandre sur les tas de fumier pour y mêler ses sels et pour qu'elle l'aide à se perfectionner.

Terreau.—On le tire des vieilles couches ruinées, ou du fond des tas de fumier; son principe et ses qualités le font ranger parmi les autres engrais. Le terreau est un fumier dénaturé qui, par l'usage ou par l'ancienneté, s'est tellement consumé, qu'il n'y reste plus la moindre apparence des matières qu'on peut y avoir mêlées; il paraît plutôt approcher d'une terre noire et meuble. Ce terreau est d'un grand usage dans le potager; il n'y sert plus à la vérité, comme vrai fumier; mais sous sa nouvelle forme, il est bien utile, il conserve encore en quelque degré sa qualité d'améliorer le sol; mais de plus il est essentiel aux couches qu'on en recouvre, et profite de même aux semences.

Il est une autre sorte de terreau formé de feuilles qui se pourrissent dans les forêts; si la putréfaction se fait dans

quelque endroit où il n'y ait que les seules feuilles sans additions, ce terreau est plus léger; et sert à des usages particuliers. Le terreau fait avec des feuilles bien pourries, et répandu sur les semences nouvellement faites, en conserve la fraîcheur contre le trop grand hâle, empêche que les pluies ou les arrosements ne battent trop la superficie, et y forment une croûte dure, en sorte que les graines auraient peine à lever. Si au contraire les feuilles ont été emportées dans quelque creux avec de la terre, le mélange qui résulte est moins léger que le premier terreau; il sert dans des cas différents, comme pour en garnir le haut des couches, et pour mettre dans les pots et les caisses, pour ameubler certains carreaux, et pour y semer différentes petites graines, car cet engrais participe à la mobilité du franc terreau; et à l'aide de la terre, il a assez de consistance pour l'entretien de ce qu'on y sème.

Amendements.—Sous ce nom on comprend en général tout ce qui est propre à corriger les défauts d'un terrain, ou qui peut le rétablir, lorsqu'il est épuisé.

Quoique le fumier provenant des bestiaux, fournisse les engrais les plus communs, le moins coûteux, et les plus faciles à se procurer, on ne peut disconvenir qu'il y a une infinité d'autres engrais pour remplacer les fumiers proprement dits, et qui même, en certains cas, ont plus d'utilité.

Il n'y a rien de ce qui est sorti de la terre, qui, comme on l'a dit, ne soit capable de l'amender, quand on le lui rend. Tout ce qui retourne dans son sein, la ramène en lui procurant tout ce qu'elle avait perdu dans les végétations précédentes.

Les boues des grands chemins, les levées de fossés, les balayures des maisons, les cendres, la suie, les mauvaises herbes, les ossements des légumes, les chiffons d'étoffe et de laine, la raclure des cornes, les peaux, les eaux des bêtes, et quantité d'autres matières qui peuvent servir de même à féconder et à ameubler les terres du potager, si l'on sait en faire usage à propos; car ces engrais ne lui conviennent pas tous également; par exemple, on ne doit donner au potager aucun engrais dont l'odeur fétide et désagréable peut passer aux plantes, ou il faut le faire de bonne heure pour laisser à la terre le temps de les déaturer par la fermentation, et de ne s'en assimiler que ce qui peut contribuer à sa fertilité.

Le vrai secret pour empêcher les fumiers ou engrais de communiquer de mauvaises qualités aux plantes, est de n'employer ces matières que lorsqu'elles sont réduites en terreau. En attendant cette transmutation, l'air pousse et attire à lui, et les vents balayent entièrement tout ce que ces matières pourraient avoir de déplaisant aux sens et l'imagination; mais il ne faut pas pour cela bannir les fumiers de toute espèce. Il est de fait que sans engrais on ne peut remettre la terre en train de réparer les pertes que les productions annuelles des plantes lui causent, et en état de faire de nouvelles dépenses. Les influences de l'air, du soleil et des pluies, quelque bienfaisantes qu'elles soient, ne peuvent point fournir elles seules, les nourritures végétales à un sol ruiné, il faut de toute nécessité recourir aux fumiers. Dans les bois, les plantes reçoivent les engrais que les hommes ne peuvent leur fournir; les feuilles des arbres tombant à leurs pieds, s'y pourrissent et servent de fumier qui engraisse la terre, l'entretient dans un état de fécondité, lui fournissant les sucs nourriciers, propres aux végétaux qui s'y trouvent.

C'est au cultivateur judicieux et observateur à faire attention au climat qu'il habite, pour recueillir les avantages qu'il aura lieu de se promettre de son travail par les secours des fumiers, que des expériences répétées lui auront fait

connaître comme le plus convenable à la culture de son jardin potager.

Temps et manière de fumer un jardin potager — Quoique pour un jardin potager toute l'année soit pour ainsi dire propre à le fumer, lorsqu'il s'y trouve des planches vides, qu'on doit en emencier au printemps, on y porte le fumier dès l'automne, afin que l'eau et les neiges de l'hiver en détachant les sels qui engraisent la terre, et lui procurent de nouvelles forces.

Le fumier ne doit être employé ni en trop grande, ni en trop petite quantité; l'exces en est dangereux, comme le peu est presque inutile, quand le besoin est grand, relativement à la nature de ce qu'on veut élever.

On fume le terrain à l'avance, ou seulement quand on lui a donné la dernière façon. On distribue ce fumier par petits tas plus éloignés les uns des autres, suivant la richesse ou la pauvreté du sol; mais en général il faut des fumaisons plus amples et plus fréquentes au potager qu'aux autres terres, par la raison que le potager doit produire des herbes qui en peu de temps y croissent en abondance et se succèdent les unes aux autres sans interruption; sans le secours des amendements le terrain se pourrait éffriter, et laisserait languir les plantes.

Quoique l'emplacement ait été préparé d'avance, lorsqu'on y porte le fumier, on l'étend également partout, et on l'enterre par un nouveau labour de moitié moins profond que le premier, et seulement pour cacher le fumier, de manière qu'il n'en paraisse plus au dehors; on ne fouille la terre qu'à demi dans ce travail, pour ne pas l'emporter trop loin, où les racines des plantes ne pourraient atteindre. Les pluies qui surviennent favorisent ensuite l'attention du jardinier.

On conviendra de l'utilité de cet avis, si l'on réfléchit que le fumier n'engraisse point les terres et ne leur procure point la fertilité par ses parties grossières et matérielles, mais par les particules salines, sulfureuses et nutritives, qui sont unies à ces matières; et que ces sels mis en mouvements par une humidité qui les dissout, tombent ordinairement avec elle, et vont où leur poids les précipite. Il résulte avec évidence, de ces principes certains, que, si l'on ensevelissait le fumier hors de la portée des racines des plantes, le fumier serait inutile.

On ne peut donc trop dire que toutes sortes de fumiers pourris, de quelque animal que ce soit, chevaux, bœufs, vaches, etc., sont excellents pour amender les terres employées en plantes potagères; celui de mouton a plus de sels que tous les autres, et ainsi, il n'en faut pas mettre en si grande quantité.

(A suivre.)

La science du ménage

Résultats de la science des détails.— Cette science contribue au bien être plus qu'on ne le croit ordinairement.

Rien ne tourmente comme ces petites choses faites autrement qu'on le voudrait, comme ces petits vides qui, nous rappelant à chaque instant que quelque chose nous manque, impatientent d'autant plus qu'on n'ose pas s'en plaindre; peu à peu le degout de la vie de famille met dans le cœur, grandit, excité par l'imagination, et l'on va chercher ailleurs un bien-être qu'on ne trouve pas chez soi.

Voulez-vous fixer quelqu'un auprès de vous? qu'il trouve sous la main tous les menus objets dont il peut avoir besoin, toutes ces petites fantaisies que vous lui connaissez, et qu'il ne vous manifestera jamais, de peur de paraître ridicule.

Voulez-vous vous-même ne pas perdre votre temps, ne pas sentir si fréquemment des accès de mauvaise humeur? entourez-vous de tout ce qui vous est nécessaire, rendez-vous tous les petites

services possibles.

Certes, nous ne voulons pas transformer en servante une maîtresse de maison et la rendre insupportable à tout le monde, en lui conseillant les minuties qui sont un manque de tact; mais nous voudrions qu'elle ne songeât pas, et que personne autour d'elle ne songeât qu'on est mieux ailleurs que chez soi.

Nous voudrions qu'elle fut bien convaincue que la propreté, l'arrangement, le luxe qui ne demande que des soins est l'amant qui attache la famille à son intérieur.

Que chaque chose à sa place, propre et luisante, égaye le regard, épanouisse le cœur, et que, avec l'esprit et le cœur à l'aise, les heures di-parassent toutes enbaumées, faisant toujours regretter leur trop rapide disparition.

Les jolies tableaux raccourcissent les longues distances, les intérieurs gracieux retiennent les gens au logis.

Il est un juste milieu qu'il faut savoir garder. Les extrêmes en tout ne valent rien, et tourmenter sa vie est aussi ridicule que la laisser à l'abandon. Ainsi, il en est qui, par petitesse d'esprit et manie d'arrangement ou de propreté, ont toujours peur qu'on ne salisse leurs meubles bien luisants, qui sont toujours à regarder si le visiteur ne ternit pas le parquet de leur salon si soigneusement entretenu, qui s'émouvrent d'une épingle perdue. C'est de la sottise.

Qualités de la science des détails.— La science des détails, telle que nous l'entendons, se compose des qualités suivantes: avoir de la mémoire, avoir de la tête, avoir une humeur égale.

1o. *Avoir de la mémoire.* La mémoire est essentielle dans le détail de la vie; l'oubli détruit les relations les plus cordiales et les plus intimes.

C'est l'oubli qui fait que l'on ne procure pas aux personnes de la maison ce dont elles ont besoin.

Ce n'est rien quelquefois: un petit objet de toilette qu'on vous a demandé, une dépense de quelques centins... Et parce que vous l'avez oublié ce rien, celui qui a fait la demande n'ose plus la réitérer; si se croit négligé, et la froideur commence à s'introduire.

Et vous vous demandez pourquoi votre père, votre amie ont cet air embarrassé qu'ils vous communiquent à vous-même. Un nouvel oubli le lendemain achève le malaise.

C'est l'oubli qui empêche de payer un ouvrier qui a besoin de son salaire, et qui plusieurs fois a présenté son compte, toujours oublié. Pendant ce temps, il souffre lui et sa famille il parle mal de vous, il vous accuse.

C'est l'oubli d'un rendez-vous donné à une ouvrière, qui la fait revenir à plusieurs reprises et lui fait perdre un quart de journée dont elle a besoin pour vivre et travailler.

On ne parvient à ne rien oublier que par l'habitude de ne faire qu'une chose après l'autre, de ne penser qu'à la chose que l'on a à faire, et par l'obligation qu'on s'impose d'inscrire sur un cahier qu'on porte toujours avec soi tout ce qu'on doit faire.

Une autre règle importante serait celle de remplir un devoir dès que le moment de le remplir est arrivé.

2o. *Avoir de la tête.* C'est ne pas se laisser dominer ni troubler par les événements imprévus, mais les considérer quelques moments au moins de sang-froid, puis agir: il est rare qu'on ne voie pas ce qu'il y a à faire quand on est calme.

Ainsi, à l'heure du dîner, un ou deux amis arrivent à l'improviste. Soyez d'abord aimable, dissimulez votre embarras par un air joyeux, et, pendant ces quelques minutes, voyez s'il n'y a rien en réserve, rien à la basse-cour, rien à faire acheter chez le marchand voisin; puis allez donner vos ordres sans empressement et sans trouble.

Ainsi, un malheur arrive: c'est un incendie, c'est une attaque subite qui foudroie un membre de la famille. Retenez votre effroi, qui ne servirait qu'à augmenter le mal; avant de rien ordonner, voyez, examinez; c'est l'affaire de quelques secondes; puis agissez promptement. Multipliez-vous, mais ne vous embarrassez pas.

Si tout dans la maison est dans l'ordre que nous avons indiqué, vous trouverez sous la main ce qui vous est nécessaire.

L'ordre est d'un grand secours dans ces moments de trouble. La présence d'esprit est une des qualités les plus nécessaires à toute personne qui est obligée de commander; elle dépend

beaucoup du caractère, mais elle peut aussi s'acquérir par l'habitude.

La confiance filiale en Dieu, la foi dans un secours extraordinaire du ciel qui ne manquera jamais à l'heure du danger, fortifient l'esprit le plus timide.

Soit Avoir une humeur égale. L'humeur égale, qui suppose une grande vertu, est la suite d'une vie régulière, réfléchie et pieuse. Elle se trouve rarement chez les jeunes personnes accoutumées à voir se réaliser toutes leurs fantaisies; aussi, faut-il le dire: leur service est souvent plus redouté d'une domestique que le service de la maison tout entière.

Attendez vous donc à être contrariée, apprenez à l'être, et que jamais l'ennui ou le dépit ne vous fasse omettre le plus petit de vos devoirs.

Avoir l'humeur égale, c'est ne pas s'impatienter des petits manquements, des oublis inévitables dans une famille. Tout ne peut aller chaque jour au gré des désirs de la maîtresse de maison: il y aura autour d'elle des fautes commises; elle entendra des paroles déplacées; elle se verra mal écoutée, mal comprise, quelquefois un échauffement contrariée; elle éprouvera de ces déceptions qui froissent; elle sentira sa bonne volonté, son dévouement oubliés, méconnus. Oh! qu'elle lève alors ses yeux au ciel; si elle n'est pas profondément pieuse, elle ne pourra retenir ni ses larmes ni son dépit.

Il faut pourtant que tout cela reste en dedans; c'est seulement par le sourire, le support, l'affabilité, qu'elle peut accomplir sa mission. Et le courage de sourire quand le cœur est en larmes, la force de continuer à faire du bien quand on est continuellement froissée, ne se trouvent qu'aux pieds du crucifix.

Portrait d'une femme prévenante — Voici dans ces paroles d'un père de famille l'aimable portrait d'une femme et d'une jeune fille à qui leur bon cœur a appris cette science des détails dont nous parlons:

"Ma femme et ma fille ont bien des qualités, mais il n'en est pas une que j'estime à l'égal de leur prévenance.

"Si je rentre soucieux après une discussion d'affaires et quo je paraissais peu disposé à soutenir la conversation, leurs visages n'en sont pas moins sereins; leur contenance dénote en elles le désir de me distraire sans m'imposer.

"Je m'aperçois qu'elles échangent un coup d'œil et bientôt l'une ou l'autre se souvient d'un de mes amusements favoris qu'elle rappelle à propos ou qu'elle place à ma portée.

"Je sens que je ne suis pas toujours aimable, je m'en veux de ces inégalités; mais enfin elles viennent des soins mêmes que je prends pour élever convenablement ma famille, et à mon âge il est bien difficile que j'espère me corriger entièrement.

"Ma femme connaît mon caractère et me traite en conséquence.

"Elle sait que mes rêveries se dissipent devant quelque attention aimable, et elle en a toujours une ou plusieurs en réserve.

"Ma fille Marie s'est pénétrée, elle aussi, de ce rôle doux et gracieux; ellequette le désir que son père et le satisfait avant même que j'aie eu le temps de l'exprimer.

"Il y a entre elles deux une charmante émulation de prévenances; je suis assuré de n'avoir jamais à demander ces mille petites choses qui font tant pour le bonheur domestique.

"Je trouve à point nommé les habits de chaque saison, la toilette de chaque jour; jamais feu trop tard allumé, ne m'a causé une regrettable perte de temps et un plus regrettable accès d'impatience.

"Si j'ai une fois exprimé quelque préférence pour un mets, je suis assuré qu'il ne me sera jamais nécessaire de renouveler ce vœu; de temps en temps je verrai paraître sur ma table le plat favori, et personne ne songera à solliciter de moi des remerciements comme pour un acte de complaisance.

"Il y a un charme infini pour le père de famille, si occupé, si désireux de trouver dans son intérieur un délassement qui retienne ses forces à se sentir environner de soins qu'il n'a pu ou le temps même de pressentir.

"Il faut du tact chez une bonne ménagère pour ne pas tomber dans l'excès du ce bien, pour ne pas fatiguer, avec les meilleures intentions du monde, celui qui serait l'objet d'une prévenance mal entendue. Cette qualité n'a tout son prix que lors-

qu'elle cache ses moyens de succès.

"Marie, si j'ose le dire, est plus habile encore que sa mère dans une science si aimable.

"Tout s'arrange si naturellement avec elle, que souvent la réflexion seule m'indique ce qu'elle a fait pour me complaire.

"Elle me laisse le plaisir facile de jouir du bien-être, et elle éloigne de mes yeux les ressorts délicats qu'elle met en œuvre pour me le procurer." (Thérèse.)

Ne connaissez-vous personne autour de vous à qui ce portrait ressemblerait?

Pourquoi chacune de vous, en le lisant, ne dirait-elle pas: Moi aussi, je serai prévenante?

(A suivre.)

Application de l'engrais liquide dans les jardins

L'une des erreurs les plus fréquentes que commettent les amateurs d'horticulture est de donner trop d'engrais. Pour cultiver convenablement les plantes, il ne faut en enfouir dans le sol que très-peu ou point dans l'état pur, car il provoque toujours un développement excessif de feuillage et de ligneux aux dépens des fleurs. C'est sous forme liquide qu'il convient d'appliquer l'engrais, qui doit être très-faible, surtout quand il est de nature stimulante, comme le guano. Son principal mérite n'est ce que son action peut être facilement contrôlée et dirigée à volonté, soit pour produire et maintenir une croissance exubérante; ou en vue d'un tout autre résultat. Si l'on désire obtenir du bois et du feuillage, il faut distribuer l'engrais aussitôt que les bourgeons commencent à s'enfler au printemps, ou lorsque les feuilles se développent. Cet accroissement peut être entretenu toute la saison au moyen d'applications fréquentes de matière fertilisante, mais ne doit jamais être continué au delà du 1^{er} août, car le développement cesse naturellement alors, le bois se durcit à mesure que la saison s'avance et finit par s'arrêter pour le repos hivernal de la plante. L'usage de l'engrais après cette époque aurait pour résultat de prolonger indéfiniment la croissance, et la bois n'ayant plus alors le temps de se durcir, périrait pendant l'hiver.

Lorsque l'on recherche la reproduction de belles fleurs, les arrosements d'engrais doivent se faire dès que les boutons sont bien formés et qu'ils commencent à grossir; ils provoquent alors un plus grand développement des pétales, ainsi que leur coloration plus vive; une application trop prématurée peut cependant amener la formation de fleurs monstrueuses. Les fraisiers quo l'on arrose ainsi produisent des fruits plus grands et mieux formés; les rosiers portent des fleurs beaucoup plus grandes et plus colorées. Chez quelques plantes bulbeuses cependant, telles que les tulipes, les jacinthes, etc., la vigueur des fleurs dépend de celle du feuillage de la saison précédente, le résultat de son action vitale étant emmagasiné dans le bulbe pour servir à la floraison de l'année suivante. Il convient dans ce cas, de continuer les arrosements d'engrais quelque temps après la cessation de la floraison. Pour les arbres fruitiers, le moment favorable à son application est celui où le fruit étant formé, il commence à mûrir; il est inutile pendant la période de floraison, car la grandeur et la couleur de la fleur n'influent ni la taille ni la saveur du produit. Si l'engrais est trop fort, il amène le développement excessif du feuillage et l'on peut craindre alors que le fruit n'avorte, car sous son action stimulante, toute l'énergie du végétal est dévolue à la production des feuilles. A mesure que la saison de la maturation du fruit s'approche, il faut diminuer graduellement la quantité d'engrais, sinon le fruit, tout en étant grand et beau, deviendrait aqueux et perdrait beaucoup de sa saveur.

Le meilleur mode de distribution de l'engrais, en plein air, consiste à creuser des trous près des arbres et des plantes ou vers l'extrémité des racines, au moyen d'un pieu ou d'un levier. Ces trous peuvent avoir de 1 à 8 pouces de diamètre et une profondeur de 12 à 18; on les remplit de liquide. Le sol en contact avec les racines s'en imprègne immédiatement, et rien, ou au plus un peu, se perd par évaporation, ainsi qu'il se fait à la surface du terrain. Ce moyen est aussi très-efficace pour arroser les plantes en plein air pendant les secheresses. Le nombre des trous doit se rapporter à la taille de l'arbre ou de la plante; un trou par deux pieds carrés de terrain suffit généralement. Si le

temps est fort sec, l'engrais doit être fort liquide; dans le cas contraire, il peut être plus concentré.

On peut se régler d'après les mesures suivantes pour préparer l'engrais destiné aux arrosements en plein air et appliqué tous les quinze jours environ :

Pour un baril d'eau contenant 250 pintes, on ajoute un boisseau de fumier de cheval, la même quantité de fumier de mouton, ou bien un demi-boisseau de fumier de poule, ou un demi-boisseau de suie, ou bien encore 6 livres de guano. On laisse reposer le liquide deux ou trois jours avant de s'en servir, en ayant soin de le remuer chaque jour, et l'on emploie que la partie liquide.

Chauler le blé de semence

On met dans un baquet ou tonneau, neuf à dix seaux d'eau froide, et le poids d'environ vingt-trois livres de chaux vive, la plus nouvelle et la meilleure : on jette un seau d'eau chaude par-dessus, on remue bien la chaux avec un bâton, jusqu'à ce qu'elle soit toute détrempée et entièrement éteinte : puis on prend une corbeille d'osier bien fermée, qui entre aisément dans le vaisseau; on met du blé de semence dans cette corbeille, et on la place dans le baquet ou tonneau, afin que l'eau, imprégnée de chaux, entre seule dans la corbeille et comble le blé. Quand on l'a bien tourné et remué, avec un gros morceau de bois, on lève la corbeille et on laisse égoutter l'eau dans le baquet, ensuite on en ôte le grain, on le met sécher au soleil, sur des draps ou couvertures, ou à l'air, dans un grenier bien aéré : on continue la même manœuvre jusqu'à ce que tout le blé qu'on destine à la semence soit ainsi bien chaulé et étendu dans le grenier; au bout de quinze à seize heures, on le remue bien, et on continue à en faire autant de quatre ou quatre heures, jusqu'à ce qu'il soit bien sec; ce qui arrive en moins de quarante-cinq heures, parce que l'eau de chaux aide à faire sécher le grain en peu de temps.

Préparation de la semence de blé

La terre préparée, le blé de semence bien choisi, et le temps propre pour la semence arrivé, il faut vanner avec soin et cribler le grain de semence, pour qu'il y ait aucune ordure, et surtout aucune ivraie. Il faut encore chauler le blé, c'est-à-dire le tremper dans de l'eau mêlée de chaux vive, c'est le meilleur parce qu'elle a plus de vertu.

La chaux produit plusieurs bons effets :

1o. Elle rend le blé de semence plus gros et enflé, en sorte qu'il en faut moins pour la semence; 2o. le grain chaulé germe et multiplie plus facilement; 3o. il résiste mieux aux pluies et aux gelées; 4o. il est moins en prise aux vermines et aux mauvaises herbes, parce que la chaux leur est contraire; 5o. il est moins sujet à la bruiue et à dégénérer en ivraie, parce qu'il a plus de chaleur et de force; 6o. il est moins sujet à noircir.

Mais quand le blé est moucheté, au lieu d'un minot de chaux qu'on emploie par à peu près 48 minots, il en faut un minot et demi, et même deux s'il est bien noir, car le fort chaulage remédie à cette maladie. On laisse on tas ce blé chaulé, pendant deux trois ou quatre jours, plus ou moins, jusqu'à ce qu'il commence à s'échauffer à n'y pouvoir tenir la main en l'enfonçant jusqu'au milieu du tas; alors on le fait remuer à la pelle et avec un crochet à fumier pour le démastiquer, s'il en est besoin, pour que les grains qui étaient dessus, se trouvant dedans, s'échauffent à leur tour; puis on le laisse ainsi une journée, ou un peu plus. Ensuite on l'étend dans le grenier de la hauteur de trois ou quatre pouces, pour le bien ressuyer avant de le semer. Par ce moyen on n'a pas de blé noir, et celui qui l'était et qu'on s'en de viendra beau et jaune par cette opération.

Lorsque le grain est bien net, exempt de toute carie, nielle, charbon, etc., le chaulage est inutile.

Ce n'est pas au moment des semences qu'il faut d'ordinaire faire le chaulage, le temps pourrait alors ne pas convenir. La fin de septembre ou au commencement d'octobre est le meilleur temps; le soleil a encore de la force, et on peut être assuré que le grain sera sec avant d'être serré.

Le lieu où on mettra le grain doit être très-sec, bien aéré, car le grain mouillé attire davantage l'humidité, ou le remuera à

la pelle de temps en temps, et on aura attention de ne pas le mettre dans un endroit où il y aurait eu du blé carié. Si on faisait le chaulage dans un temps humide, le grain aurait beaucoup de peine à se dessécher, à perdre cette eau surabondante et communiquée par le chaulage. S'il restait humide il germerait, et le germe serait exposé à être cassé dans le transport ou dans la semence. S'il restait trop longtemps accumulé, il s'échaufferait, la fermentation s'établirait et le grain pourrait.

Soins nécessaires aux blés pendant qu'ils sont en terre

Après la semence, le premier soin du cultivateur doit être de rafraîchir et entretenir les fossés et rigoles nécessaires à sa terre pour l'écoulement des eaux; pour peu que le sol du champ soit incliné inégalement, il est indispensable de pratiquer des petites fossés d'écoulement de distance en distance. Il faut avoir l'attention de détourner les plus qu'il est possible les eaux pluviales des endroits les plus inclinés; ne pas craindre de multiplier les rigoles, les tracer sur l'inclinaison de pente la plus légère; varier chaque année leur local qui, à la longue formerait autant de ravines, et ne les faire aboutir sur un terrain travaillé, ni à pente trop rapide, à moins que ce ne soit un roc; il faut, si on le peut choisir un terrain chargé d'herbes que l'eau ne peut entraîner.

Très-peu de cultivateurs entendent l'art d'ouvrir des fossés. Quelques uns ouvrent un fossé général ou maître fossé, tout à travers de la largeur d'un champ, et y font aboutir tous les fossés latéraux; il vaut mieux les multiplier, et encore davantage les fossés latéraux, le courant des eaux est alors moins rapide et fait moins de ravages.

Ces soins sont nécessaires pour toutes espèces de grains. Pour peu que l'on observe la levée des grains, on s'aperçoit facilement que la négligence que l'on apporte à ce genre de travail est la cause d'un faible rendement dans la plupart des cas.

Choses et autres

L'exposition Provinciale.—Il y a quelque temps le Conseil de Ville votait la somme de six mille piastres pour que l'Exposition Provinciale eût lieu cette année à Québec. Nous aimerions à connaître quelles sont les démarches sérieuses faites par les personnes qui ont mission de mener cette entreprise à bonne fin. Si nous voulons avoir une exposition qui nous fasse honneur, il ne faut point attendre aux derniers moments pour attirer l'attention publique à ce sujet, et inviter les gens à y contribuer. Le temps est venu, c'est le moment propre d'annoncer la bonne nouvelle aux campagnes et aux cités de la province, en avertissant chacun de préparer quelque chose pour l'exposition. Les cultivateurs vont semer bientôt, il faut les prévenir à temps pour qu'ils puissent concourir avantageusement.

Nous croyons que le comité de l'exposition ferait bien d'adresser une circulaire à tous les curés, qui volontiers en donneront lecture à leurs paroissiens. De cette manière le public apprendra qu'il y a une exposition et s'y préparera un peu d'avance.

Le comité doit donc se hâter d'agir et employer tous les moyens propres à faire de la prochaine exposition un véritable succès.

Nous espérons que les membres du Conseil d'Agriculture à Québec ne négligeront rien pour arriver à un résultat satisfaisant.—*Courrier du Canada.*

Nous apprenons que le Comité nommé par le Conseil d'Agriculture, pour pourvoir à l'organisation de notre exposition provinciale, devra se réunir à Québec mardi prochain.

—*Ontario.*—C'est expo. te en masse ses chevaux en Angleterre; le steamer de la ligne Allan, en a pris cinquante la semaine dernière. Un résident de Toronto, M. Paterson, a actuellement à Québec douze chevaux qui doivent être expédiés le 13 mai, pour l'Angleterre.

Petite Faune entomologique du Canada

Nous remercions M. l'abbé Provancher pour l'envoi qu'il nous a fait d'un volume qu'il vient de livrer à la publicité : "Puisse

Faune entomologique du Canada." Le titre de ce volume *Petite Faune* pourrait nous faire croire que cet ouvrage ne contient que quelques pages; mais il n'en est pas ainsi, le premier volume comprend au-delà de 800 pages.

Il n'appartient pas à tout le monde d'apprécier suivant son mérite un ouvrage qui a dû coûter à son auteur plusieurs années de travail, par les nombreuses recherches et les constantes observations auxquelles son auteur a dû se soumettre pour en arriver à une semblable classification de ces insectes utiles et nuisibles. A défaut de connaissances qui nous empêchent d'apprécier ce volume au point de vue scientifique, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire l'article suivant publié par M. Gérin, dans le *Constitutionnel*, au sujet du nouvel ouvrage de M. l'abbé Provancher:

" Il ne faut pas, après tout, si fort s'étonner que les sciences et les arts n'ont pas un grand nombre de fanatiques, dans un pays comme le nôtre. D'abord, le cercle de ceux qui aiment à lire la langue française est assez restreint sur notre continent, et en Europe il faudrait commencer par prendre un brevet de célébrité à Paris avant de faire consentir un libraire à recevoir sur ses tablettes, un livre publié en Canada. Les ouvrages qui, publiés ici, traitent des sciences et des arts, sont toujours sûrs d'avance d'avoir un accueil passablement froid. Offrez de l'Alexandre Dumas en vente, du George Sand, du Paul et de Kock, vous trouverez des acheteurs, et le nombre de ceux qui recherchent ces livres en notre pays est plus grand qu'on ne se l'imagine. Publiez des pastiches plus ou moins réussis de ces auteurs et vous trouverez encore bon nombre d'acheteurs. De plus, vous passerez pour un homme de lettres, ce qui est côté dans un certain monde.

" Mais qu'un homme se mette à faire des études sérieuses, patientes, consciencieuses sur l'histoire naturelle de notre pays; qu'il ne content de faire ses études et de les poursuivre avec une ardeur infatigable, il verra le public en publiant des livres, c'est un signe que cet homme a le feu sacré, qu'il est possédé d'une véritable passion pour la science et doué d'un patriotisme qui ne recule pas devant les sacrifices.

" Ce courage, cette passion, ce feu sacré, M. l'abbé Provancher en est possédé. Depuis longtemps, il s'occupe d'histoire naturelle; il a parcouru nos champs et nos forêts et fait des observations qui, en Europe lui ouvriraient la porte de l'Académie des sciences avec un traitement sur l'Etat.

" M. l'abbé Provancher a déjà publié, il y a quelques années, la *Flore Canadienne*; aujourd'hui reprenant et corrigeant une série d'articles publiés dans son excellent *Naturaliste Canadien*, il vient de publier un premier volume sur la *Petite Faune Entomologique du Canada*. Ce volume est consacré aux Coléoptères.

" Il ne nous appartient pas d'apprécier le mérite d'un tel ouvrage au point de vue scientifique. Néanmoins, nous comprendrons qu'il est intéressant pour tout le monde et qu'il peut être très-utile aux agriculteurs.

" On ne peut se le dissimuler, l'étude des sciences en ce pays est une affaire de sacrifices pour celui qui veut s'y livrer; mais le succès fait toujours rajouter une certaine gloire sur la patrie. Dans les études de géologie, les travaux accomplis en Canada, les observations prises par nos savants sont recherchés par les hommes les plus éminents du monde de la science. La couche laurentienne est même adoptée par les savants d'Europe. Il suffit d'un homme trempé comme M. l'abbé Provancher pour provoquer des succès analogues dans l'étude de l'histoire naturelle. Si sa modestie personnelle s'en offense, son patriotisme ne saurait manquer de s'en réjouir.

" Tout en le remerciant pour l'envoi de la *Petite Faune Entomologique*, nous lui offrons l'hommage de nos félicitations les plus sincères pour le dévouement qu'il déploie dans un travail nécessairement ingrat dans ses résultats matériels."

La *Petite Faune*, volume de 800 pages avec gravures, se vend 83, chez M. J. Darveau, imprimeur, à Québec.

RECETTES

Purée de potiron ou citrouille

On pèle et on coupe par morceau une certaine quantité de po-

tiron, et on le fait cuire à couvert à très-peu d'eau et une pincée de sel. Lorsqu'il est bien cuit, on le fait égoutter et on le passe. On met alors dans une casserole un morceau de beurre, lorsqu'il est chaud, on y ajoute le potiron et un peu de farine; on tourne; puis on mouille avec du lait, on ajoute du sucre et on ne le laisse pas bouillir. Au moment de servir on peut saupoudrer de sucre la surface et y appliquer la pelle rouge.

Soufflé de potiron. — On prépare le potiron comme pour la purée. On gratin un plat, qui puisse aller au feu, de beurre saupoudré de farine. On ajoute à la purée deux ou trois jaunes d'œufs, selon la grosseur du plat, puis on bat les blancs en neige bien ferme, et on les ajoute à la préparation, qu'on verse dans le plat, on met dans le four du fourneau économique ou on pose sur un feu doux et on met le four de campagne bien garni de feu après avoir garni la surface du soufflé de sucre en poudre. Lorsque le soufflé est suffisamment monté on sert vite. C'est excellent.

Moyen d'enlever aux matériaux combustibles la propriété de développer des flammes, dans le cas d'incendie.

On ne peut pas empêcher du bois ou une étoffe de brûler, mais on peut très-bien l'empêcher de se consumer avec flamme. Or c'est la flamme qui est à craindre, c'est elle qui communique le feu. Il y a longtemps que les chimistes ont indiqué les substances qui empêchent les tissus de s'enflammer. Toute étoffe imbibée de substances convenablement choisies brûle très-difficilement et se consume doucement en formant une cendre résistante comme un charbon placé dans une chauffelette. Cette combustion lente diminue beaucoup les chances d'incendie; on a d'ailleurs tout le temps d'éteindre le feu avant qu'il se propage, et il se propage, nous le répétons, avec beaucoup de peine.

L'opération est bien simple et peu coûteuse. Toute matière combustible, bois, paille, gaze, etc., trempée préalablement dans une dissolution des sels suivants, brûle sans flamber: alun, silicate de potasse, phosphate, borate d'ammoniaque, oxyde de zinc, chlorure de calcium, etc.

Le sel marin lui-même (chlorure de sodium) est un anticom-bustible suffisant. Une étoffe imbibée d'une solution de sel se brûle très-difficilement. L'expérience suivante est à la portée de tout le monde:

Trempez du fil de coton ou de chanvre dans un peu d'eau saturée de sel marin; faites sécher. Attachez une baguette légère à du fil ainsi préparé et suspendez à un clou le long de la muraille.

Mettez le feu au fil à l'aide d'une allumette. On le verra se consumer lentement sans flamber, si même il ne s'éteint plusieurs fois avant d'avoir été brûlé en totalité; puis on le trouvera plus qu'une gaine de cendre, et la baguette sera restée suspendue à l'extrémité du fil consumé.

Le fil brûlé agglutiné par la matière saline conserve encore une certaine résistance. On voit qu'il est bien facile d'enlever ainsi aux matériaux combustibles la propriété de développer des flammes et de réduire par suite à leur minimum les chances d'incendie.

IMPORTANT POUR LES PHOTOGRAPHES

Le sousigné informe ceux qui voudraient se livrer à l'art de la Photographie, qu'il offre en vente un magnifique appareil de photographie, premier choix. S'adresser à

E. LETARTE, Marchand à
St. Paschal, comté de Kamouraska.

CHAMBRE DES NOTAIRES

AVIS est par le présent donné, que M. Michel Isidore Camé dit Marquis, de St. André, District de Kamouraska, notaire, se présentera le 16 de Mai courant devant la Chambre des Notaires, à Québec, pour être admis à la pratique.
J. B. DELAGE, S. C. N. Q.

Québec, 1er mai 1877.